

## Le Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins lance « INFO ONCO », un numéro spécifique à la prise en charge en cancérologie



INFO ONCO+  
UNE PRISE EN CHARGE COORDONNÉE

0 808 807 200 Service gratuit  
+ prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H A 16H

**Fortement investi dans le plan cancer, l'hôpital d'Antibes Juan-les-Pins en a fait un axe transversal majeur. Avec ce dispositif, son objectif est de faciliter l'accès des patients aux diagnostics et traitements pour cancer.**

### Un numéro spécifique

Avec un opérateur dédié et une permanence du lundi au vendredi de 9h à 16h, ce nouveau numéro permet une prise en charge facilitée en cancérologie. Les patients et médecins généralistes ou spécialisés sont orientés vers un spécialiste de cancérologie et obtiennent un rendez-vous adapté à l'urgence. L'hôpital d'Antibes étant le centre hospitalier qui dispose du plus d'autorisations en cancérologie sur le département (hors CHU et établissement privé). Ses

#### Les traitements médicamenteux

-la **chimiothérapie** est un traitement médicamenteux par voie intraveineuse, sous-cutanée, ou orale, pour détruire les cellules cancéreuses dans l'ensemble du corps

-l'**immunothérapie** est un traitement qui consiste à administrer des substances qui vont stimuler les défenses immunitaires de l'organisme afin de lutter contre différentes maladies, en particulier certains cancers hématologiques, les maladies dégénératives et les maladies de système

-les **thérapies « ciblées »** sont des médicaments qui ciblent spécifiquement une protéine ou un mécanisme impliqué dans le développement de la tumeur cancéreuse

médecins spécialistes traitent des pathologies de cancers pneumologiques, digestifs, onco-hématologiques, ORL et gynécologiques. Le traitement du patient pourra prévoir de la chirurgie, dans le cas de formes localisées de cancer pour enlever la tumeur cancéreuse découverte à un stade précoce. L'établissement dispose d'un plateau technique de pointe, adapté à la chirurgie mini-invasive et à des chirurgies complexes. La chimiothérapie, la thérapie « ciblée » et l'immunothérapie sont les autres traitements pour soigner le cancer. Pour lui faire bénéficier d'approches innovantes et des avancées oncogénétiques, un essai clinique réalisé à l'hôpital ou dans un autre centre du territoire pourra être proposé au patient. Les séances ou cures ont lieu à l'hôpital de jour d'oncologie ou à domicile. Le patient est accueilli dans des nouveaux locaux, conçus pour lui procurer un confort optimal. L'hôpital de jour, inauguré en juillet dernier, se compose de 12 lits et 4 fauteuils, dont 8 chambres simples, et présente un grand

confort hôtelier (pièces spacieuses, lumière naturelle dans les chambres, équipement TV avec la TNT, environnement calme...).

## Une prise en charge coordonnée

A l'hôpital d'Antibes Juan-les-Pins, la prise en charge de la pathologie de cancer est assurée par une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de spécialistes. Ces différents médecins travaillent de concert sur le diagnostic et le traitement en cancérologie. Le parcours de soins intègre les exigences des plans gouvernementaux : le dépistage du cancer est organisé dans le cadre de plans nationaux (cancers du sein et colorectal) ou de plan « individuel » en fonction des prédispositions du patient, sur son initiative ou celle de son médecin traitant. Les examens complémentaires sont réalisés en lien avec les biologistes et anatomopathologistes des laboratoires, ainsi que les professionnels de l'imagerie médicale. Cette coordination est basée sur des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP), qui ont lieu plusieurs fois par semaine, pour assurer le traitement et le suivi oncologique de chaque patient, et mobilisent également les pharmaciens de l'établissement. Dans le cadre du réseau « Onco Paca », ces équipes pourront faire appel à l'expertise de confrères d'autres établissements du territoire pour la prise en charge d'une pathologie de cancer spécifique.

### Le cancer, première cause de mortalité en France\*

375 000 nouveaux cas par an sont diagnostiqués

148 000 décès par an sont causés par le cancer

Ces 30 dernières années le nombre de nouveaux cas a doublé, la mortalité a régulièrement diminué

1 cancer sur 2 pourrait être évité

Le tabagisme = 1<sup>ère</sup> cause évitable de cancer

Les actions phare du « Plan Cancer 3 » :

- guérir plus de malades
- davantage de moyens à la recherche fondamentale et clinique
- amélioration de la vie des malades pendant et après le cancer (droit à l'oubli)
- la prévention = une priorité pour réduire le nombre de cancers aux causes évitables

\*source : [www.gouvernement.fr/action/le-plan-cancer](http://www.gouvernement.fr/action/le-plan-cancer)

## Une prise en charge personnalisée

Que ce soit au niveau de l'annonce de la maladie ou du schéma de prise en charge, chaque étape du parcours de soins est organisée en coordination avec le patient et son médecin-traitant. Le parcours de soins, personnalisé au patient, se compose de 6 étapes jusqu'à la guérison : le diagnostic de la maladie, la définition d'un plan personnalisé de soins, l'annonce de la maladie par le médecin référent et la présentation du plan de soins, la consultation soignante d'accompagnement avec la programmation des séances nécessaires au traitement, la prise en charge médicale pour réaliser ces séances et la période de surveillance. Le suivi de son plan de soins est organisé lors des consultations avec son médecin référent, qui l'ajustera si nécessaire. Tout au long du traitement, il est aussi accompagné par une infirmière coordinatrice et des professionnels paramédicaux (psychologue, diététicien, référent douleur, assistante-sociale) pour lui procurer des soins de support. Aide psychologique, conseils sur l'alimentation et la pratique d'une activité physique, ces professionnels interviennent pour mieux lui faire vivre les effets du traitement. A sa demande, des services d'aide à son domicile pourront aussi être mis en place. Pour favoriser encore le mieux-être de ses patients, l'hôpital organise une mise en contact avec « La Ligue contre le cancer », qui propose des activités de maintien et/ou réhabilitation à une vie normale, et a signé un partenariat avec deux associations impliquées dans la lutte contre les

cancers féminins, « Défi de Femmes » et « SOS Cancer du Sein ». Ces structures proposent aux

patientes des séances de massage (relaxologie) dans leur chambre d'hôpital pendant ou après le traitement, des conseils de mise en beauté (essayage de perruques, technique du turban...) pour garder une estime de soi, et des activités en groupe organisées en ville pour ne pas qu'elles soient isolées dans la maladie.

---

**CONTACT PRESSE :**

Caroline Renault

Chargée de communication

C.H. Antibes Juan-les-Pins

Tél. : 04 97 24 76 13